



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LI120000849

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres et Sciences politiques

## Présentation de la mention

La mention Lettres et Sciences politiques est issue d'un partenariat entre le département de lettres de l'Université d'Angers et un établissement de formation privé, l'Institut des Relations Publiques et de la Communication (IRCOM), situé à Ponts-de-Cé.

Cette mention consiste à donner en L1 et L2 de solides bases en culture générale afin de permettre aux étudiants de choisir en L3, entre une licence Lettres et une licence Sciences politiques. Originale, cette formation se propose de préparer l'étudiant à une vie professionnelle non figée. Tout en privilégiant l'expression écrite et les savoirs, elle insiste sur l'oral et le savoir-être avec une multiplicité d'exercices oraux.

D'après la convention signée le 18 décembre 2008 entre les deux partenaires, l'IRCOM assure l'entière gestion pédagogique de la mention, à savoir l'organisation des enseignements, le choix des programmes et le recrutement des professeurs. L'Université a en charge, pour sa part, l'évaluation et le contrôle des connaissances.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	38
Nombre d'inscrits en L2	39
Nombre d'inscrits en L3	36
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	2,5 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	80,5 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention originale se propose de former des licenciés curieux, cultivés, polyvalents et mobiles, susceptibles de se diriger vers une multiplicité de masters et de métiers.



Le projet pédagogique de cette mention est ambitieux et possède des qualités intrinsèques : fort apprentissage de l'oral et de l'écrit, conjugaison du savoir-être et du savoir-faire dans la formation, équipe pédagogique pluridisciplinaire. La bi-disciplinarité de la formation permet aux étudiants d'acquérir une solide formation en culture générale. L'aspect professionnalisant est également perceptible, avec l'obligation de mobilité pour tous les étudiants.

Néanmoins, on peut s'interroger sur le fonctionnement du partenariat Département de Lettres- IRCOM. On relève ainsi l'absence de nombreuses informations dans le dossier, et plus particulièrement celles concernant l'organisation pédagogique et son fonctionnement entièrement dévolu à l'IRCOM, les confusions entre les dispositifs de suivi des étudiants et d'orientation active, l'absence de suivis des cohortes pour évaluer l'insertion professionnelle et la poursuite des études choisies, ce qui fragilise l'aspect professionnalisant à long terme, souhaité par la mention.

De plus, la séparation radicale entre gestion administrative et gestion pédagogique pose le problème de la bi-disciplinarité et de la complémentarité entre les deux partenaires. Le pilotage partagé de la formation affermit le choix de la bi-spécialisation en lettres modernes et en sciences politiques.

- Points faibles :
  - Fonctionnement de l'équipe pédagogique difficile à percevoir.
  - Pas d'indications sur le fonctionnement des partenariats.
  - Absence de compétences transversales alors que la licence est bi-disciplinaire.
  - Absence de passerelles pour les réorientations.
  - Méthodologie du travail universitaire uniquement au premier semestre.
  - Absence de perspectives nettement définies pour les Lettres.
  - Suivi des étudiants non partagé entre l'IRCOM et le Département de Lettres.
  - Pas de suivi de cohortes.
  - Pas d'annexe descriptive au diplôme.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

L'action des deux partenaires mériterait d'être mieux coordonnée. La répartition - gestion pédagogique pour l'IRCOM et gestion administrative pour l'Université - pourrait être revue et partagée afin que les deux partenaires apparaissent à égalité dans le processus de formation.

Il serait souhaitable de mettre en place des dispositifs de suivi des étudiants diplômés ou non, afin d'analyser plus rigoureusement les débouchés, et d'affiner l'orientation après la L3, notamment pour les Lettres.

La mention, par l'introduction d'UE spécifiques en L3, pourrait mieux préparer aux concours de la fonction publique (concours d'enseignement notamment) et aux concours d'entrée en IEP, ESC ou autres.